

Theratechnologies annonce ses résultats financiers de l'exercice 2013

Février 27, 2014

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 27 fév. 2014) - Theratechnologies inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers de l'exercice terminé le 30 novembre 2013.

Faits saillants de l'exercice 2013

- Revenues consolidés de 7 553 000 \$
- Redevances de 3 299 000 \$
- Diminution de la perte nette à 4 055 000 \$ par rapport à 13 940 000 \$ en 2012
- Liquidités de 12 353 000 \$ en fin d'exercice

« La baisse des redevances et des revenus provenant de la vente de produits est directement attribuable aux enjeux de fabrication et à la pénurie de produits que nous avons connus l'an dernier. Malgré ces circonstances imprévues, les autres paramètres financiers pointaient tous dans la bonne direction avec une perte nette trois fois moindre que celle de l'année précédente, un recours aux liquidités deux fois moindre et une encaisse toujours suffisamment viable. Notre stratégie première en 2013 consistait à nous concentrer sur *EGRIFTA*^{MC} afin d'atteindre une position de trésorerie neutre le plus tôt possible et ces résultats montrent que nous avons accompli de sérieux progrès », a déclaré monsieur Luc Tanguay, président et chef de la direction.

« En terme de perspective, notre plus importante occasion d'affaires en 2014 pour créer de la valeur repose sur le marché américain. Après l'annonce que nous allions récupérer nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis, nous avons commencé à nous pencher sur la mise en œuvre de notre structure d'exploitation pour la mise en marché de notre produit en sol américain. Évidemment, notre priorité ira d'abord à la résolution des problèmes d'approvisionnement récents en vue de reprendre le plus rapidement possible nos expéditions aux États-Unis », d'ajouter M. Tanguay.

Résultats pour l'exercice de 2013

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés vérifiés de la Société, en date du 30 novembre 2013, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le rapport de gestion pour l'exercice financier et les états financiers consolidés vérifiés y afférents sont disponibles sur www.theratech.com, www.sedar.com et sur www.sec.gov. Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MC} réfère à la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MC} est notre marque de commerce.

Période de 12 mois close le 30 novembre 2013

Les **revenus consolidés** ont atteint 7 553 000 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2013, en comparaison de 13 567 000 \$ pour l'exercice 2012. Pour chacun de ces exercices, nous avons tiré principalement nos revenus de la vente d'*EGRIFTA*^{MC} à EMD Serono aux fins de revente, des redevances versées par EMD Serono sur les ventes réalisées auprès de clients aux États-Unis et des services de recherche, ce qui comprend les paiements d'étape et l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono.

Les revenus tirés de la vente de produits se sont établis à 2 544 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, en regard de 5 235 000 \$ pour l'exercice précédent. Ce recul s'explique par la diminution des livraisons à EMD Serono et par la réduction du prix de vente au cours de l'exercice 2013.

La diminution des livraisons résulte en grande partie de la réduction des stocks d'EMD Serono et des problèmes de fabrication auxquels la Société a été confrontée durant l'exercice. Comme les livraisons à EMD Serono ont repris au début du premier trimestre de l'exercice 2014, nous nous attendons à ce que les livraisons futures coïncident à long terme avec les ventes réalisées auprès des patients, bien qu'elles puissent tout de même varier considérablement à court terme selon les politiques d'approvisionnement d'EMD Serono.

La réduction du prix de vente en 2013 résulte de la mise en marché de la présentation à fiole unique d'*EGRIFTA*^{MC} en octobre 2012. Si le prix de vente d'*EGRIFTA*^{MC} est aujourd'hui plus faible qu'au cours des années précédentes, notre marge sur coût de revient, elle, demeure la même.

Les redevances, qui proviennent presque exclusivement de la vente d'*EGRIFTA*^{MC}, se sont chiffrées à 3 299 000 \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 4 255 000 \$ pour l'exercice 2012. Les redevances inscrites pour l'exercice 2012 couvraient la période de 14 mois allant du 1^{er} octobre 2011 au 30 novembre 2012, puisqu'elles comprenaient des redevances gagnées, dans les faits, au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2012 ainsi qu'un montant de 699 000 \$ établi d'après l'estimation de la direction des redevances gagnées sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MC} pour octobre et novembre 2012. La pénurie de stocks qui a sévi au quatrième trimestre de l'exercice 2013 a également eu une incidence négative sur les redevances.

Les revenus comprennent également l'amortissement du paiement initial de 27 097 000 \$ reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono. Pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, un montant de 1 710 000 \$ a été comptabilisé dans les revenus au titre de ce paiement initial, en comparaison d'un montant de 4 077 000 \$ pour l'exercice 2012. Les amortissements sont rajustés périodiquement pour permettre la réalisation des travaux de développement restants à effectuer aux termes de l'entente avec EMD Serono. Au 30 novembre 2013, le solde des revenus reportés liés à cette transaction inscrit à l'état consolidé de la situation financière s'établissait à 2 771 000 \$.

Le **coût des ventes** s'est établi à 3 711 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, en comparaison de 5 056 000 \$ pour l'exercice 2012. Le coût des ventes se compose des coûts attribués aux produits vendus et des autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus ont totalisé 2 262 000 \$ pour l'exercice 2013, alors qu'ils s'élevaient à 4 711 000 \$ pour l'exercice précédent, une baisse qui s'explique par le fléchissement de la vente de produits enregistré pour l'exercice 2013, comme il est précisé ci-dessus. Les coûts de production non affectés se sont chiffrés à 1 449 000 \$ pour l'exercice 2013, par rapport à 345 000 \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les réductions de valeur des stocks et les autres coûts liés aux problèmes de fabrication rencontrés en 2013.

Les **frais de R&D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 7 371 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, comparativement à 6 341 000 \$ pour l'exercice 2012. Les frais de R&D incluent notre part des coûts des deux essais cliniques de phase IV auxquels procède actuellement EMD Serono. De plus, nous acquittons la totalité des coûts associés à l'étude sur la rétinopathie associée au diabète, lesquels se sont élevés à 3 005 000 \$ pour l'exercice 2013, contre 1 502 000 \$ pour l'exercice précédent. Notre quote-part de 50 % des coûts liés à l'étude de l'innocuité à long terme s'est chiffrée à 654 000 \$ pour l'exercice 2013, en comparaison de 117 000 \$ pour l'exercice précédent. Les frais de R&D engagés en 2013 comprennent également les coûts liés à notre projet visant à améliorer le processus de fabrication d'*EGRIFTA*^{MC}, tandis que les frais de R&D engagés en 2012 comprenaient les coûts liés au développement du TH1173 et à la mise au point d'une nouvelle formulation pour *EGRIFTA*^{MC}. Le reste des frais de R&D engagés au cours des deux exercices se rapporte principalement aux démarches entreprises pour aider nos partenaires commerciaux à faire homologuer le produit dans leurs territoires respectifs.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 250 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, en regard de 852 000 \$ pour l'exercice 2012, une baisse qui reflète les économies de coûts qui ont découlé des mesures de restructuration mises en œuvre au cours de l'exercice 2012.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 3 815 000 \$ pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013. Ils ont diminué par rapport à ceux de 5 462 000 \$ inscrits pour l'exercice 2012 en raison essentiellement des mesures de restructuration mises en œuvre en 2012.

Au cours de l'exercice 2013, nous avons recouvré 3 111 000 \$ au titre de **frais de restructuration** comptabilisés précédemment. Ce recouvrement s'explique principalement par la signature de la convention d'amendement de bail en avril 2013, ce qui a eu pour effet d'éliminer le montant inutilisé de la provision pour locaux inoccupés, soit 3 133 000 \$. Cette provision pour locaux inoccupés de 4 055 000 \$, constituée initialement dans le cadre des mesures de restructuration prises en 2012, a compté pour la majeure partie des frais de restructuration de 6 176 000 \$ engagés au cours des neuf premiers mois de cet exercice.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 4 055 000 \$, ou 0,07 \$ par action, pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, en comparaison d'une perte nette de 13 940 000 \$, ou 0,23 \$ par action, pour l'exercice 2012.

Notre objectif en matière de gestion du capital consiste à disposer de **liquidités** suffisantes pour financer nos activités commerciales. Pour la période de 12 mois close le 30 novembre 2013, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 7 744 000 \$, par rapport à 15 634 000 \$ pour l'exercice 2012.

Au 30 novembre 2013, la trésorerie et les obligations et les crédits d'impôt et subventions à recevoir totalisaient 12 353 000 \$, tandis qu'à la clôture de l'exercice 2012, les liquidités de la Société se chiffraient à 20 924 000 \$ (soit 20 503 000 \$ en trésorerie et obligations et 421 000 \$ en crédits d'impôt et subventions à recevoir).

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2013

Les **revenus consolidés** se sont chiffrés à 1 246 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en comparaison de 3 899 000 \$ pour la période correspondante de 2012.

Les revenus tirés de la vente de produits se sont établis à 311 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, comparativement à 1 375 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012, une baisse qui tient à la diminution des livraisons à EMD Serono par suite des problèmes de fabrication rencontrés au cours de l'exercice 2013.

Les redevances se sont établies à 615 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en regard de 1 656 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2012. Les redevances inscrites pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 comprenaient les redevances gagnées au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012 ainsi qu'un montant de 699 000 \$ établi d'après l'estimation de la direction des redevances gagnées sur les ventes d'*EGRIFTA*^{MC} pour octobre et novembre 2012. La pénurie de stocks qui a sévi au quatrième trimestre de l'exercice 2013 a eu une incidence négative sur les redevances comptabilisées pour l'exercice à l'étude.

Les revenus liés à l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono se sont chiffrés à 320 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, contre 868 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. Les amortissements sont rajustés périodiquement pour permettre la réalisation des travaux de développement restants à effectuer aux termes de l'entente avec EMD Serono.

Le **coût des ventes** s'est établi à 1 155 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en comparaison de 1 323 000 \$ pour la période correspondante de 2012. Le coût des ventes se compose des coûts attribués aux produits vendus et des autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus ont totalisé 322 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, contre 1 288 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012, une baisse qui s'explique par le fléchissement de la vente de produits enregistré pour l'exercice 2013, comme il est précisé ci-dessus. Les coûts de production non affectés se sont chiffrés à 833 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, par rapport à 35 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par les réductions de valeur des stocks et les autres coûts liés aux problèmes de fabrication rencontrés au cours de la période.

Les **frais de R&D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 1 547 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en regard de 1 894 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. Les frais de R&D incluent notre part des coûts des deux essais cliniques de phase IV auxquels procède actuellement EMD Serono. De plus, nous acquittons la totalité des coûts associés à l'étude sur la rétinopathie associée au diabète, lesquels se sont élevés à 893 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, contre 404 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2012. Notre quote-part de 50 % des coûts liés à l'étude de l'innocuité à long terme s'est chiffrée à 133 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013,

par comparaison à 82 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les **frais de vente et de développement des marchés** se sont chiffrés à 60 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en comparaison de 116 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2012. Cette baisse reflète les économies de coûts qui ont découlé des mesures de restructuration mises en œuvre au cours de l'exercice 2012.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 201 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, alors qu'ils totalisaient 556 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2012. Les frais généraux et administratifs de l'exercice 2013 comprennent les coûts liés à l'accord de résiliation conclu avec EMD Serono. Les frais généraux et administratifs étaient inférieurs en 2012 en raison de la suspension des primes des dirigeants pendant cet exercice.

Au cours du trimestre clos le 30 novembre 2013, nous avons recouvré 18 000 \$ au titre de **frais de restructuration** comptabilisés précédemment. En comparaison, nous avons inscrit, pour la période correspondante de l'exercice 2012, des frais de restructuration de 4 256 000 \$ découlant des mesures de restructuration mises en œuvre au cours de cette période.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question plus haut, nous avons inscrit une **perte nette** de 2 598 000 \$, ou 0,04 \$ par action, pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, en comparaison d'une perte nette de 4 341 000 \$, ou 0,07 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2012.

Les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont totalisé 1 404 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2013, alors qu'elles avaient totalisé 3 756 000 \$ pour la même période un an plus tôt.

Précisions sur la téléconférence

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (heure avancée de l'Est) pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-800-755-1805 (sans frais) ou 1-416-981-9000(international). L'appel sera également accessible via une webdiffusion au : www.theratech.com. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible jusqu'au 6 mars 2014 au 1-800-558-5253 (Amérique du Nord) ou 1-416-626-4100 (international), code d'accès : 21708367.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies est une compagnie pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.theratech.com, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission au www.sec.gov.

Information prospective

Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation en vigueur en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué renferment notamment de l'information portant sur la distribution commerciale d'EGRIFTA^{MC} hors des États-Unis, sur notre capacité à résoudre nos difficultés de fabrication, à reprendre la fabrication d'EGRIFTA^{MC} et à assurer une source fiable d'approvisionnement, sur la date de clôture de l'entente avec EMD Serono, sur la récupération de nos droits de commercialisation d'EGRIFTA^{MC} aux États-Unis, sur notre capacité à commercialiser EGRIFTA^{MC} après la date de clôture susmentionnée et sur notre aptitude à hausser le bassin de patients pour parvenir à de plus hauts niveaux de revenus et de liquidités et sur notre capacité à trouver de nouveaux partenaires commerciaux sur le territoire européen.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment l'hypothèse qu'EGRIFTA^{MC} sera approuvé dans divers territoires à l'extérieur des États-Unis, qu'aucune autre étude clinique ne sera exigée par les organismes de réglementation se trouvant à l'extérieur des États-Unis pour obtenir ces approbations réglementaires, qu'EGRIFTA^{MC} sera bien accueilli sur les marchés des territoires situés à l'extérieur des États-Unis et sera inscrit sur la liste des médicaments remboursés par les tiers payeurs dans ces territoires, que les relations avec nos partenaires commerciaux et nos fournisseurs ne se heurteront pas à des différends, que la *Food and Drug Administration* des États-Unis (la « FDA ») n'émettra pas d'ordonnance ou de décision ayant pour effet de suspendre la commercialisation d'EGRIFTA^{MC} aux États-Unis avant et après le 1er mai 2014, que la pénurie d'EGRIFTA^{MC} n'aura que peu d'impact commercial sur l'acceptation du produit par les patients et les professionnels de la santé et que nous pourrions accroître le bassin de clientèle d'EGRIFTA^{MC}, que nous reprendrons la fabrication d'EGRIFTA^{MC}, que nous allons toujours disposer d'approvisionnements suffisants d'EGRIFTA^{MC}, que nous aurons les infrastructures nécessaires pour commercialiser EGRIFTA^{MC} aux États-Unis à la suite de la date de la date de l'entente et que nous serons en mesure de conclure des ententes avec des partenaires commerciaux en Europe selon des modalités commerciales raisonnables.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque qu'EGRIFTA^{MC} ne soit pas homologué hors des États-Unis ou, qu'une fois approuvé, EGRIFTA^{MC} ne sera pas accepté par le marché de ces pays ou ne pourra obtenir la couverture de remboursement par des tiers payeurs, que nous ne serons pas en mesure de reprendre la fabrication d'EGRIFTA^{MC} et que, si nous la reprenons, nous ne pourrions pas éviter une autre pénurie de médicaments, que la FDA émette une ordonnance sur le retrait du produit du marché ou empêchant la commercialisation d'EGRIFTA^{MC}, que la clôture de l'entente avec EMD Serono ne puisse avoir lieu et que nous soyons incapable de récupérer nos droits sur EGRIFTA^{MC} pour les États-Unis, que nous ne disposions pas de toutes les infrastructures voulues pour commercialiser EGRIFTA^{MC} aux États-Unis à la date de clôture, que nous soyons en manquement à nos obligations contractuelles advenant que nous ne puissions reprendre la

fabrication et la livraison d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis et le risque que nous ne puissions trouver des partenaires commerciaux en Europe. Pour des risques additionnels liés à nos activités, nous invitons les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Risk Factors » de notre rapport annuel sur Form 20-F daté du 27 février 2014 disponible sur www.sedar.com, www.sec.gov et www.theratech.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date de ce communiqué et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de tout autres choses, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
514 843-2393